



RÉGION ACADÉMIQUE
PROVENCE-ALPES-
CÔTE D'AZUR

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Projet Éducatif De Territoire Plan Mercredi

2025-2028

Les petits pas font



LE&C

Grand Sud

REÇU EN PREFECTURE

LE&C Grand Sud

Le 19/12/2025

Siège social : 14, rue de Mesplé - 31100 TOULOUSE - SIRET : 479 927 915 000 39

Application agréée E-legalite.com

Tél : 05 62 87 43 43 - Fax : 05 62 87 43 44 - email : contact@lecgcs.org - www.lecgcs.org

21_RP-013-211300488-20251218-125_DEL_202

REÇU EN PREFECTURE

Le 19/12/2025

Application agréée E-legalite.com

E&C Grand Sud

Siège social : 14, rue de Mesplé - 31100 TOULOUSE - SIRET : 479 927 915 000 39

Tél : 05 62 87 43 43 - Fax : 05 62 87 43 44 - email : contact@lecgs.org - www.lecgs.org

21_RP-013-211300488-20251218-125_DEL_202

Préambule

Le PEDT

La commune de Jouques place l'enfance et la jeunesse au cœur de son projet de territoire. Les enfants représentent à la fois la vitalité d'aujourd'hui et le socle du futur collectif. Leur épanouissement, leur éducation et leur bien-être sont donc des priorités partagées par l'ensemble des acteurs locaux : élus, services municipaux, associations, établissements scolaires, familles et partenaires institutionnels. Comme le rappelle Monsieur le Maire, « il faut tout un village pour élever un enfant » : ce proverbe incarne l'esprit de coopération et de responsabilité collective qui anime l'action éducative de la commune.

C'est dans cette perspective que la commune s'engage dans l'élaboration et la mise en œuvre d'un Projet Éducatif de Territoire (PEDT). Véritable outil de coordination et de co-construction, le PEDT vise à articuler les temps scolaires, périscolaires et extrascolaires afin de garantir à chaque enfant un parcours éducatif harmonieux et de qualité. Il permet de fédérer les ressources locales et de renforcer les complémentarités entre les différents acteurs éducatifs, culturels, sportifs et sociaux, en plaçant l'intérêt de l'enfant au centre de chaque action.

Dans l'ensemble du présent document, le terme « enfance jeunesse » désigne de manière globale l'ensemble des publics âgés de 0 à 17 ans, incluant la petite enfance, l'enfance et la jeunesse. Cette approche permet de penser le parcours éducatif dans sa continuité, depuis la naissance jusqu'à l'entrée dans l'âge adulte, en veillant à la cohérence des actions menées à chaque étape du développement de l'enfant.

De même, l'acronyme ACM fait référence aux Accueils Collectifs de Mineurs, structures éducatives et de loisirs encadrées par des professionnels qualifiés, qui participent activement à la mise en œuvre du projet éducatif local. Ces accueils, qu'ils soient périscolaires, extrascolaires ou de loisirs, constituent des espaces essentiels d'apprentissage, de socialisation et d'épanouissement pour les enfants et les jeunes.

Le PEDT de Jouques repose sur un diagnostic partagé du territoire et sur l'implication active des habitants et des professionnels. Il traduit la volonté de la commune d'offrir à tous les enfants – quels que soient leur âge, leur situation ou leur environnement – des conditions favorables à leur développement, leur santé, leur citoyenneté et leur réussite. En s'appuyant sur des valeurs d'inclusion, de solidarité, de respect et d'ouverture, le PEDT ambitionne de renforcer la cohésion du territoire, de favoriser l'accès de tous à la culture et aux loisirs, et de développer une conscience écologique active dès le plus jeune âge.

Au regard de la richesse et de la diversité des dispositifs déjà existants sur la commune (structures d'accueil, partenariats associatifs, actions culturelles, éducatives et citoyennes) la formalisation d'un PEDT apparaissait comme une évidence. Il ne s'agit pas ici d'une création, mais bien d'une mise en cohérence et en valorisation de l'ensemble des initiatives déjà portées par les acteurs du territoire. Le PEDT vient ainsi consolider et

donner une lisibilité commune à une dynamique éducative vivante, ancrée depuis longtemps dans la réalité de Jouques.

Ainsi, ce projet constitue bien plus qu'un simple cadre d'organisation : il incarne une vision éducative partagée et un engagement collectif au service de l'avenir des enfants de Jouques. En reliant les initiatives locales, en soutenant l'innovation et en valorisant les compétences de chacun, le PEDT contribue à faire de la commune un lieu où chaque enfant peut grandir, apprendre, s'épanouir et trouver sa place dans la société de demain.

Le Plan mercredi

Le Plan Mercredi est un label national qui atteste et garantit un haut niveau de qualité des temps périscolaires, en particulier ceux du mercredi. Son obtention repose sur des engagements réciproques entre la collectivité, les services de l'Éducation nationale (SDJES) et la Caisse d'Allocations Familiales (CAF). Dans ce cadre, la commune de Jouques s'engage à proposer une offre éducative répondant aux exigences de la charte qualité du Plan Mercredi, intégrée pleinement à son PEDT. Ce dispositif vise à offrir à chaque enfant un parcours éducatif cohérent, inclusif et épanouissant, en assurant la continuité entre les temps scolaires, périscolaires et extrascolaires.

À Jouques, cette démarche s'appuie sur les quatre grands principes de la charte nationale, qui trouvent un écho concret dans les actions menées sur le territoire. La complémentarité de tous les temps de l'enfant se traduit par une cohérence éducative entre l'école, les accueils de loisirs et les temps familiaux : les équipes enseignantes et d'animation travaillent conjointement à l'élaboration des projets, notamment lors de conseils d'école ou de comités techniques du PEDT. Les mercredis sont ainsi conçus comme des temps d'ouverture où l'enfant poursuit ses apprentissages autrement — par le jeu, l'expérimentation ou la coopération — tout en respectant son rythme et ses besoins.

L'accueil de tous les publics constitue une priorité forte pour la commune. Les accueils de loisirs de Jouques s'inscrivent dans une logique d'inclusion : ils accueillent des enfants de tous horizons, y compris ceux en situation de handicap, avec des aménagements spécifiques et un accompagnement renforcé par les AESH lorsque c'est nécessaire. Ces accueils du mercredi sont déjà soutenus par la CAF, qui reconnaît leur rôle éducatif essentiel et accompagne la commune dans sa démarche qualité. La politique tarifaire modulée selon le quotient familial garantit l'accès de chacun aux activités, et une communication claire et accessible permet aux familles d'être pleinement associées à la vie des structures.

La mise en valeur de la richesse du territoire est au cœur du Plan Mercredi local. Jouques bénéficie d'un environnement naturel, patrimonial et associatif exceptionnel, qui devient le terrain privilégié des découvertes et apprentissages. Les enfants participent régulièrement à des activités ancrées dans leur cadre de vie : balades nature dans la campagne jouquarde, visites du village et de ses monuments, ateliers à la médiathèque, interventions d'artisans ou d'artistes locaux, projets avec les associations culturelles et

sportives. Ces expériences renforcent leur attachement à leur commune et leur font découvrir les savoir-faire, les paysages et les acteurs de leur territoire.

Enfin, le développement d'activités éducatives de qualité est garanti par la formation et l'implication des équipes d'animation, qui conçoivent des projets riches et variés. Les activités proposées mêlent arts, culture, sciences, environnement, sport et citoyenneté : réalisation d'expositions, création de fresques collectives, projets d'expression théâtrale, ateliers de jardinage, chantiers écocitoyens ou encore découverte des métiers du territoire. Chaque activité favorise la curiosité, l'autonomie et le plaisir d'apprendre. Les enfants sont également acteurs de leurs choix, notamment à travers la mise en place de conseils d'enfants ou de moments d'échange leur permettant d'exprimer leurs envies et de co-construire les projets.

Ces engagements, formalisés par la convention PEDT/Plan Mercredi signée entre la commune, la CAF et les services de l'État, traduisent une volonté collective d'inscrire le mercredi dans une dynamique éducative ambitieuse et partagée. Accompagnée par les référents départementaux de la continuité éducative, la commune de Jouques développe ainsi un Plan Mercredi à la fois fidèle aux valeurs nationales et profondément ancré dans l'identité, la culture et la richesse de son territoire.

Durée du projet

Le présent Projet Educatif De Territoire est établi pour une durée de 3 ans, de l'année scolaire 2025-2026, à l'année scolaire 2027-2028.

Porteurs et responsables du projet

Éric Garcin, Maire de Jouques

Valérie Torcol, Éluë à la scolarité et à la restauration collective

Martine Austruy, Conseillère déléguée enfance et jeunesse

Nathalie Ayzac, Directrice générale des services – dgs@jouques.fr

Karim Ferah, Référent écoles

Benjamin Caussade, Coordinateur territoriale LE&C Grand Sud, accompagnement PEDT

Sommaire

1. Contexte et périmètre

- La commune de Jouques
- Le PEDT
- Les publics concernés
- Les lieux d'accueil
- Ressources et partenaires mobilisés

2. Enjeux et objectifs

- Diagnostic participatif et besoins identifiés
- Enjeux prioritaires du PEDT
- Objectifs généraux et opérationnels par thématique
- Actions transversales et valeurs communes

3. Pilotage et évaluation

- Instances de pilotage et de suivi (CoPil, CoTech)
- Gouvernance et concertation
- Évaluation et amélioration continue

4. Organisation et mise en œuvre

- Organisation des temps éducatifs et journées types
- Encadrement et qualifications
- Inscriptions, communication aux familles et politique tarifaire

5. Signatures

6. Annexes

- Exemples de programmes d'activités
- Guide des associations
- Projet pédagogique ALSH
- Charte qualité Plan mercredi
- Powerpoint de présentation du PEDT
- Présentation de la construction du PEDT :
<https://prezi.com/view/YWgIbBarqPznuu888zcx/>

Contexte et périmètre

- La commune de Jouques
- Le PEDT
- Les publics concernés
- Les lieux d'accueil
- Ressources et partenaires mobilisés

La commune de Jouques

Située au nord-est des Bouches-du-Rhône, la commune de Jouques s'étend sur environ 80 km², ce qui en fait l'une des plus vastes communes du département. Son territoire, à la fois rural et périurbain, se caractérise par une faible densité — environ 55 habitants au km² — et par une grande diversité paysagère allant de 209 à plus de 780 mètres d'altitude. Jouques bénéficie d'une position géographique stratégique, à proximité de communes comme Peyrolles-en-Provence, Saint-Paul-lès-Durance ou encore Rians, et à une distance raisonnable d'Aix-en-Provence. Elle conjugue ainsi le cadre naturel et patrimonial d'un village provençal avec un réseau associatif et éducatif dynamique.

En 2022, Jouques comptait 4 478 habitants. Sa population connaît une évolution relativement stable avec une légère croissance (+0,3 % par an en moyenne depuis 2016), alimentée principalement par un solde migratoire positif plutôt que par le solde naturel. La population présente une structure équilibrée avec environ 16 % d'enfants de moins de 15 ans, 13 % de jeunes de 15 à 29 ans, et une part significative d'adultes de 30 à 59 ans (près de 40 % au total). Les 60 ans et plus représentent environ 31 % de la population, dont 10 % de 75 ans et plus.

Cette répartition montre une commune à la fois familiale et intergénérationnelle, où la présence d'enfants et de jeunes reste notable malgré un vieillissement progressif de la population. La part des moins de 15 ans (environ un habitant sur six) illustre l'importance des besoins éducatifs et d'accompagnement jeunesse, et justifie la mise en place d'un Projet Éducatif de Territoire permettant d'organiser, de fédérer et de renforcer l'ensemble des services et dispositifs à destination de ce public.



Le PEDT

Le PEDT de Jouques s'inscrit dans la continuité du projet communal en faveur de l'enfance et de la jeunesse. Il constitue un cadre contractuel entre l'État, la commune et ses partenaires pour organiser, coordonner et enrichir l'offre éducative locale.

Le périmètre du PEDT couvre l'ensemble du territoire communal et s'adresse aux enfants et aux jeunes de 0 à 17 ans, en intégrant les établissements scolaires, périscolaires, extrascolaires, les crèches et les associations culturelles et sportives. Il prend en compte la diversité des situations des familles et des enfants, notamment l'inclusion des publics en situation de handicap ou éloignés des dispositifs.

Le PEDT de Jouques mobilise un réseau dense d'acteurs : services municipaux, opérateurs enfance-jeunesse, crèches, établissements scolaires, associations culturelles et sportives, CAF, SDJES, Éducation nationale et partenaires locaux. Ce maillage permet d'assurer une continuité éducative cohérente entre les différents temps de vie de l'enfant.

En définissant clairement son contexte et son périmètre d'action, le PEDT pose les bases d'un projet éducatif partagé, adapté aux réalités locales et orienté vers l'épanouissement et la réussite des enfants et des jeunes du territoire.

Les publics concernés

Le PEDT de Jouques concerne l'ensemble des enfants et des jeunes de la commune, de la petite enfance à l'adolescence, sur tous les temps de vie éducatifs. En 2024-2025, la commune recense près de 50 enfants de 0 à 3 ans en crèche, 176 de 2 à 5 ans, dont 129 en maternelle, 251 de 6 à 10 ans, dont 246 en élémentaire, 204 de 11 à 14 ans, dont 199 collégiens et 198 de 15 à 17 ans, dont 193 lycéens. Les structures d'accueil périscolaire et extrascolaire regroupent les temps du matin, de la pause méridienne, du soir, des mercredis et des vacances scolaires ; elles sont complétées par un pôle jeunesse proposant activités et séjours pour les adolescents.

Public cible : Combien d'enfants, quel âge ?

50 0 à 3 ans	50 en crèche
176 2 à 5 ans	129 MATERNELLES
251 6 à 10 ans	246 PRIMAIRES
200 11 à 14 ans	199 COLLÉGIENS
198 15 à 17 ans	193 LYCÉENS

Les données recueillies dans le cadre du diagnostic participatif montrent que la majorité des enfants accueillis par les ACM (Accueils collectifs de mineurs) et les associations sportives et culturelles se situe entre 6 et 11 ans (environ 60 % des effectifs), mais que l'offre éducative s'étend bien à l'ensemble de la tranche 0-17 ans. Près de 35 % des structures déclarent accueillir des enfants en situation de handicap, ce qui traduit une volonté forte d'inclusion. Les associations sportives, culturelles et environnementales du territoire complètent ce dispositif et participent activement

REÇU EN PREFECTURE

E&C Grand Sud

Le 19/12/2025

Siège social : 4, rue de la Mesplé - 31100 TOULOUSE - SIRET : 479 927 915 000 39

Application agréée E-legalite.com

Tél : 05 62 67 43 43 Fax : 05 62 87 43 44 - email : contact@lecgcs.org - www.lecgcs.org

21_RP-013-211300488-20251218-125_DEL_202

à l'accueil et à l'accompagnement des jeunes publics.

Cette diversité d'âges et de besoins implique une organisation différenciée et un travail en réseau. Le PEDT a ainsi pour mission d'assurer l'accès de tous les enfants aux activités éducatives, culturelles et de loisirs, en veillant à l'équité entre les publics et à l'adaptation des actions aux situations spécifiques. Il s'agit de garantir un parcours éducatif cohérent, continu et inclusif, depuis la petite enfance jusqu'à l'adolescence, en lien étroit avec les familles, les établissements scolaires et les acteurs associatifs.

Les lieux d'accueil

La commune de Jouques dispose d'un réseau diversifié de lieux d'accueil qui couvre l'ensemble des temps éducatifs et répond aux besoins des enfants et des familles. Les structures scolaires regroupent l'école maternelle et l'école élémentaire, complétées par le collège Jean-Jaurès à Peyrolles-en-Provence, tandis que des dispositifs périscolaires assurent l'accueil des enfants avant et après la classe ainsi que sur la pause méridienne, et proposent un encadrement éducatif le matin et le soir, et des activités variées adaptées à chaque tranche d'âge.

En dehors du temps scolaire, la commune s'appuie sur l'accueil de loisirs pour les mercredis et les vacances, ainsi qu'un pôle jeunesse (la Maison des jeunes) dédié aux adolescents, ouvert sur les mercredis, vendredis soir, samedis et vacances scolaires, avec des activités et séjours spécifiques. Des associations partenaires interviennent également dans les écoles et les accueils collectifs de mineurs, enrichissant l'offre éducative et culturelle.

Les enfants bénéficient aussi d'un tissu associatif dense dans les domaines du sport, de la culture et de l'environnement. Le territoire dispose de plusieurs équipements sportifs, culturels et de loisirs. Ces infrastructures permettent d'organiser des activités régulières, des projets éducatifs et des événements ouverts aux familles et aux habitants.



Ressources et partenaires mobilisés

Le PEDT de Jouques a été élaboré avec l'appui de LE&C Grand Sud, opérateur reconnu dans le champ de l'enfance et de la jeunesse. Son expertise a permis de structurer la démarche, d'animer le diagnostic participatif et de favoriser la concertation entre l'ensemble des acteurs locaux. Cet accompagnement méthodologique a contribué à rendre le projet plus lisible, plus partagé et mieux adapté aux réalités du territoire.

Autour de cette dynamique, la commune mobilise un réseau solide de ressources et de partenaires : les services municipaux (élus référents, agents, bibliothèque, conseil municipal jeune (CMJ), CCAS), les établissements scolaires (maternelle, élémentaire), les ACM (équipes d'animation enfance-jeunesse, crèches) ainsi qu'un tissu dense d'associations sportives, culturelles et environnementales. Ces acteurs jouent un rôle essentiel dans l'accueil des enfants et le développement d'actions éducatives cohérentes et inclusives.

Les institutions partenaires, telles que la CAF, le SDJES et l'Éducation nationale, apportent également leur expertise et leur soutien financier et réglementaire. Ensemble, ces ressources et partenaires constituent un maillage solide qui garantit la qualité et la continuité des actions menées auprès des enfants et des jeunes.

Le PEDT de Jouques s'inscrit pleinement dans la dynamique de la Convention Territoriale Globale (CTG) conclue avec la CAF des Bouches-du-Rhône. La commune, signataire pour la seconde fois, y est associée à six autres communes partenaires : Peyrolles-en-Provence, Rognes, Le Puy-Sainte-Réparate, La Roque-d'Anthéron, Meyrargues et Saint-Paul-lès-Durance. Ce cadre partenarial renforce la cohérence des politiques locales en faveur des familles, de la petite enfance, de l'enfance, de la jeunesse et de la parentalité. Le PEDT en constitue l'un des volets opérationnels, traduisant concrètement les orientations éducatives de la CTG et contribuant à une stratégie territoriale partagée au service de l'épanouissement des enfants et des jeunes.

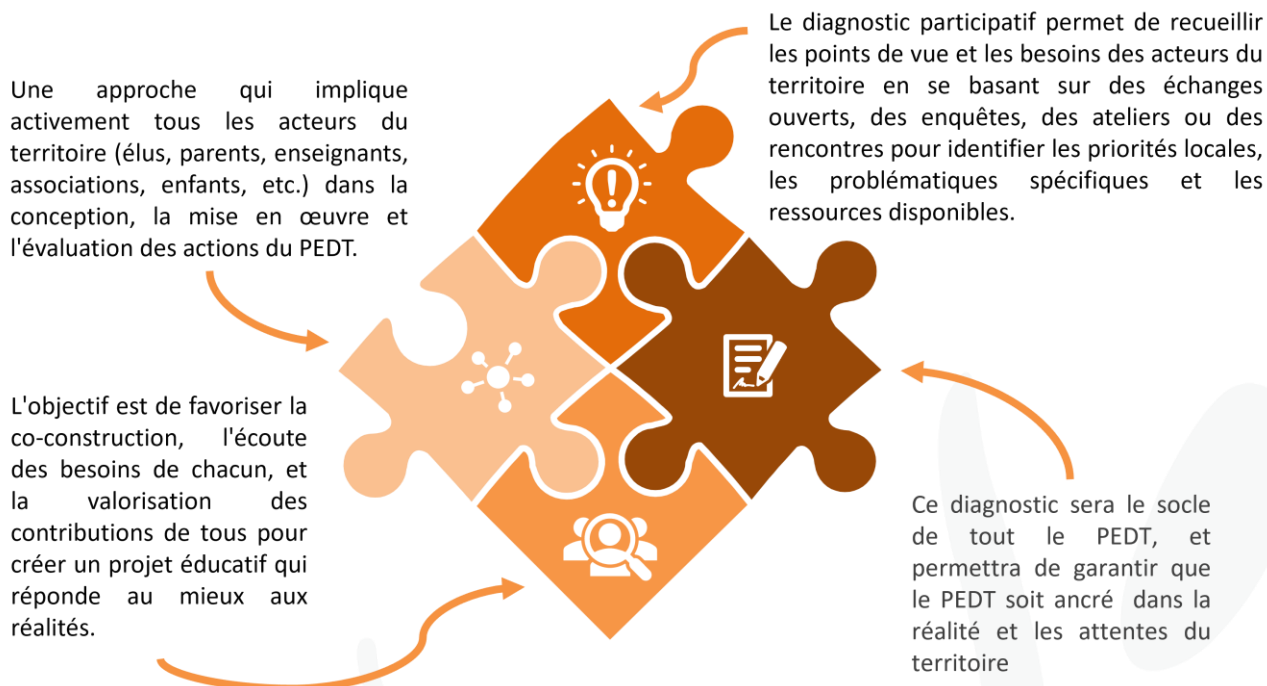
Grâce à cette mobilisation collective et à l'accompagnement de LE&C Grand Sud, le PEDT de Jouques se dote d'une base solide pour assurer la coordination, la pertinence et la pérennité de ses actions éducatives au service de l'enfance et de la jeunesse.



Enjeux et objectifs

- Diagnostic participatif et besoins identifiés
- Enjeux prioritaires du PEDT
- Objectifs généraux et opérationnels par thématique
- Actions transversales et valeurs communes

Diagnostic participatif et besoins identifiés



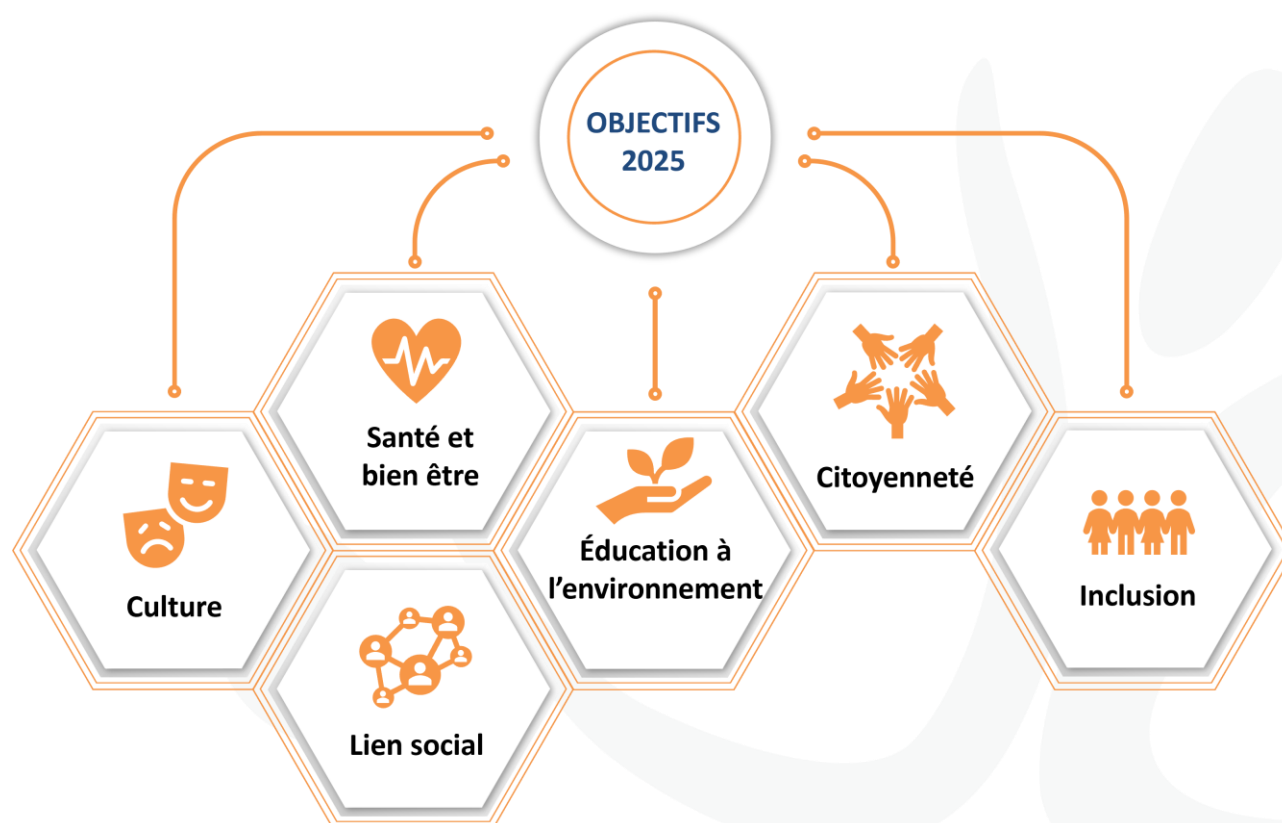
L'élaboration du PEDT de Jouques repose sur un diagnostic participatif qui a mobilisé l'ensemble des acteurs du territoire : élus, équipes municipales, services municipaux, établissements scolaires, associations sportives et culturelles, parents d'élèves et partenaires institutionnels. Cette démarche a permis de dresser une carte complète des ressources locales, d'identifier les manques et les priorités éducatives, et de recueillir directement les attentes des familles et des professionnels. Les ateliers collaboratifs (carte des ressources, démarche "flocon de neige", questionnaires) ont révélé à la fois la richesse du tissu associatif et la nécessité d'une meilleure coordination entre les acteurs. Ils ont aussi mis en évidence l'importance d'une offre éducative équilibrée entre petits et grands, et d'une attention accrue à l'inclusion des publics fragiles.

Enjeux prioritaires du PEDT

En amont du diagnostic, l'équipe municipale a retenu six thématiques structurantes afin de donner un cadre clair à l'élaboration du PEDT : culture, santé et bien-être, lien social, éducation à l'environnement, citoyenneté et inclusion. Ces axes, définis dès le départ par la commune, traduisent ses priorités politiques et éducatives pour l'enfance et la jeunesse. Ils servent de référence pour orienter le diagnostic participatif, organiser les ateliers et bâtir ensuite les objectifs éducatifs.

Ces enjeux prioritaires, posés en amont du processus, constituent le fil conducteur du PEDT et assurent la cohérence de l'ensemble des actions éducatives, en mobilisant les ressources locales et les partenaires autour d'objectifs communs.

Ils reflètent également le proverbe qui guide le projet : « Il faut tout un village pour élever un enfant ».



Objectifs généraux et opérationnels par thématique

À partir des six thématiques retenues par l'équipe municipale comme axes structurants du PEDT et à la suite des ateliers menés lors des comités de pilotage, des objectifs ont été formulés afin de traduire concrètement les orientations éducatives de la commune. Ces ateliers collaboratifs ont permis de confronter les besoins identifiés, de prioriser les actions et de co-construire des pistes d'intervention adaptées aux réalités du territoire. Les objectifs généraux et leurs déclinaisons intermédiaires qui suivent constituent ainsi le cœur opérationnel du PEDT : ils fixent un cadre commun à tous les partenaires et garantissent la cohérence des actions éducatives mises en œuvre sur la commune de Jouques.



Démocratiser l'accès à la culture en valorisant les ressources et pratiques locales

Objectifs intermédiaires :

- Organiser des rencontres régulières entre enfants et acteurs culturels locaux (artisans, artistes, conteurs, musiciens...).
- Intégrer des projets artistiques ancrés dans le patrimoine local au sein des temps scolaires et périscolaires.
- Créer des temps de restitution culturelle ouverts aux familles et aux habitants (expositions, spectacles, événements, publications...).
- Favoriser la mobilité des enfants vers des lieux culturels du territoire (musées, médiathèques, sites patrimoniaux...).

Favoriser le bien-être global des enfants à travers la prévention, l'éducation à la santé et un cadre de vie apaisant

Objectifs intermédiaires :

- Mettre en place des temps dédiés à l'écoute, à l'expression et à la gestion des émotions dans les activités quotidiennes.
- Sensibiliser les enfants à une hygiène de vie équilibrée (alimentation, sommeil, activité physique) par des ateliers adaptés.
- Aménager des espaces de calme, de repos ou de décompression dans les différents lieux éducatifs.
- Former les encadrants à la prévention et à l'accompagnement des troubles du bien-être chez les enfants.

Renforcer la cohésion entre enfants, familles, professionnels et habitants pour créer une dynamique de territoire

Objectifs intermédiaires :

- Organiser des événements participatifs favorisant les échanges entre familles, enfants et professionnels.
- Favoriser les projets intergénérationnels impliquant des habitants du territoire.

- Mettre en œuvre des projets collectifs où enfants, familles et encadrants agissent ensemble (jardins partagés, fresques, fêtes...).
- Valoriser les savoir-faire et cultures familiales dans les temps éducatifs (interventions de parents, ateliers multiculturels...).

Développer une conscience écologique active chez les enfants à travers des actions concrètes et ancrées dans le territoire

Objectifs intermédiaires :

- Créer des projets écologiques de proximité : jardinage, compostage vitré en lasagne, observation de la biodiversité locale.
- Sensibiliser les enfants aux enjeux environnementaux par des jeux, sorties nature et défis collectifs.
- Mettre en place une démarche écoresponsable dans les pratiques des structures (réduction des déchets, économies d'énergie...).
- Associer les enfants aux décisions liées à l'écologie dans leurs lieux de vie (chartes, comités écolos...).

Favoriser l'engagement dans la vie collective et dans la participation citoyenne

Objectifs intermédiaires :

- Favoriser la participation à la prise de décision d'enfants ou de jeunes dans les structures éducatives.
- Proposer des projets collectifs où les enfants peuvent choisir, décider et s'impliquer.
- Valoriser et encourager les initiatives des enfants dans les temps scolaires, extrascolaires et périscolaires.
- Créer des temps d'échanges intergénérationnels ou entre différents publics du territoire.
- Maintenir et développer un CMJ actif sur la commune.

Assurer l'accès de tous les enfants aux temps de loisirs et éducatifs, quelles que soient leurs situations

Objectifs intermédiaires :

- Identifier les freins à la participation (financiers, logistiques, sociaux) et mettre en place des solutions adaptées.
- Développer des partenariats avec les familles et les structures sociales pour garantir l'inclusion des enfants éloignés des dispositifs.
- Adapter les activités aux besoins spécifiques des enfants (handicap, difficultés sociales, différences culturelles...).
- Proposer une information claire, accessible et traduite si nécessaire à destination des familles sur l'offre éducative du territoire.

Actions transversales et valeurs communes

Au-delà des actions spécifiques à chaque thématique, le PEDT de Jouques s'appuie sur des activités et démarches transversales qui viennent renforcer la cohérence du projet éducatif et toucher simultanément plusieurs objectifs. Ces actions transversales traduisent les valeurs communes du PEDT : coéducation avec les familles, inclusion de tous les publics, ancrage territorial, citoyenneté active, développement durable et accès à la culture.

Parmi les exemples concrets d'actions transversales :

Projets intergénérationnels et collaboratifs : jardins partagés, projets passerelles entre les crèches, les écoles, fresques murales collectives, journées sportives et culturelles réunissant parents, enfants, associations et habitants du territoire. Ces projets renforcent le lien social, l'inclusion et la citoyenneté tout en valorisant les ressources locales.

Événements éducatifs, culturels, multi-thématiques : semaines de la santé et du bien-être, festivals jazz des 5 continents, journées citoyennes ou éco-responsables impliquant écoles, accueils de loisirs et associations locales. Ces événements favorisent la sensibilisation des enfants à la santé, à la culture, à l'environnement et à l'engagement collectif.

Actions d'ouverture culturelle et mobilité : remise des livres aux enfants (passage en cp et au collège), organisation de sorties régulières vers des lieux culturels, sportifs et environnementaux du territoire ou des environs (musées, bibliothèques, sites naturels, médiathèques). Ces actions participent à démocratiser l'accès à la culture et à renforcer l'ancrage territorial des enfants.

Ateliers d'expression et de participation des enfants : création de conseils d'enfants ou de jeunes dans les accueils, implication dans les décisions sur les projets écologiques (chartes, comités "verts"), ateliers d'expression artistique ou citoyenne, présence et l'animation du CMJ. Ces ateliers valorisent la parole des jeunes et leur permettent de devenir acteurs de leur cadre de vie.

Formation et accompagnement des équipes éducatives : formations communes aux animateurs (équipes petite enfance, enfance, jeunesse) sur l'inclusion, la santé, l'écoresponsabilité ou la participation citoyenne. Cette montée en compétence collective favorise l'harmonisation des pratiques et le développement d'une culture éducative partagée.

Ces activités transversales permettent de relier les six thématiques du PEDT, de créer des synergies entre les acteurs et de proposer aux enfants des expériences variées et cohérentes. Elles incarnent la volonté de la commune de Jouques de placer l'enfant au cœur d'un projet éducatif global, où chaque action contribue à plusieurs dimensions de son épanouissement.

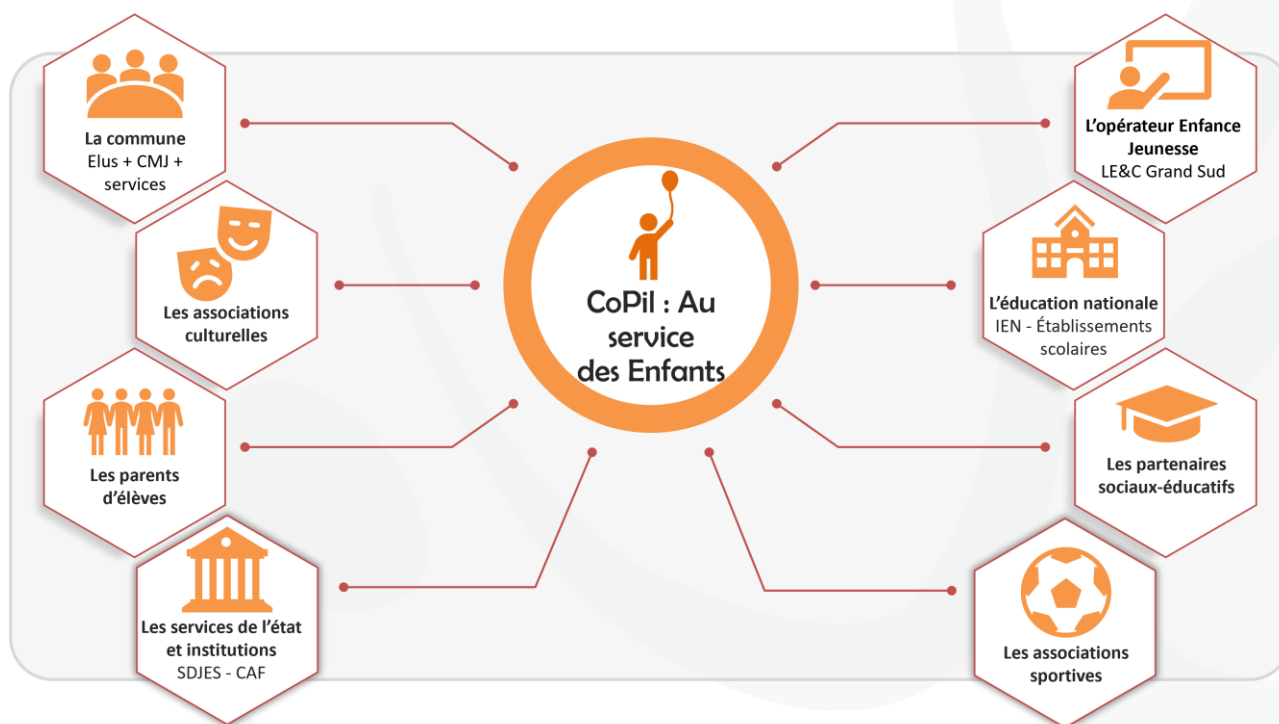
Pilotage et évaluation

- Instances de pilotage et de suivi (CoPil, CoTech)
- Gouvernance et concertation
- Évaluation et amélioration continue

Instances de pilotage et de suivi (CoPil, CoTech)

Le pilotage du PEDT de Jouques repose sur deux instances principales, complémentaires et structurantes. Cette double instance garantit une articulation claire entre la stratégie et l'action, ainsi qu'une circulation fluide de l'information entre tous les acteurs impliqués.

Le Comité de Pilotage (CoPil) définit les orientations stratégiques du PEDT et valide les grandes décisions. Il rassemble les élus de la commune, les services municipaux, l'opérateur Enfance-Jeunesse LE&C Grand Sud, l'Éducation nationale (inspecteur, chefs d'établissements), les représentants des associations de parents d'élèves, les associations sportives et culturelles du territoire ainsi que les partenaires institutionnels (CAF, SDJES). Il se réunit à minima une fois par an, et plus régulièrement l'année du lancement et du bilan pluri annuel.



Le Comité Technique (CoTech) assure la mise en œuvre opérationnelle des décisions prises en CoPil. Il regroupe les directeurs et coordinateurs des accueils de loisirs, les référents enfance-jeunesse, les agents municipaux et les partenaires de terrain.

Gouvernance et concertation

Le PEDT s'appuie sur une gouvernance participative qui favorise l'implication active des partenaires éducatifs et des familles.

Les réunions de CoPil et de CoTech se tiennent à intervalles réguliers et s'appuient sur des méthodes d'animation collaborative ou des ateliers thématiques.

Cette démarche permet d'adapter en continu les actions du PEDT aux besoins identifiés sur le terrain et de consolider la dynamique partenariale.

Évaluation et amélioration continue

L'évaluation du PEDT de Jouques constitue un axe central du pilotage : elle garantit que les actions engagées répondent réellement aux besoins des enfants et des familles, et qu'elles restent en cohérence avec les objectifs éducatifs définis. Elle s'inscrit dans une logique d'amélioration continue, en permettant d'ajuster, d'enrichir ou de réorienter les projets en fonction des résultats observés et des retours des acteurs de terrain.

Chaque action inscrite dans le PEDT est associée à des objectifs mesurables et à des indicateurs de suivi. Par exemple :

- taux de participation des enfants et des familles aux activités,
- diversité des publics (notamment inclusion des enfants en situation de handicap),
- satisfaction des familles et des enfants,
- mobilisation des partenaires locaux,
- évolution des pratiques éducatives (culture, santé, environnement...).

Ces indicateurs permettent aux acteurs du PEDT d'objectiver les progrès réalisés et d'identifier rapidement les éventuels écarts ou points d'amélioration.

Pour assurer un suivi régulier, plusieurs outils sont mis en place, en fonction de l'activité de la structure :

- Tableaux de bord par thématique recensant les actions prévues, en cours et réalisées.
- Bilans quantitatifs et qualitatifs réalisés à chaque fin de période (trimestre ou année scolaire).
- Questionnaires et enquêtes diffusés auprès des familles, des enfants et des partenaires pour recueillir leurs impressions et leurs suggestions.
- Temps d'échanges collectifs (ateliers, réunions de CoPil/CoTech) permettant d'analyser ensemble les résultats, de partager des réussites et de définir des axes de progrès.

L'évaluation est menée de manière partagée : chaque acteur (services municipaux, associations, établissements scolaires, opérateur enfance-jeunesse) peut contribuer à la collecte des données et à leur analyse. Le Comité Technique est chargé de centraliser et d'analyser les données du terrain, tandis que le Comité de Pilotage a pour rôle de valider les bilans et de proposer des ajustements stratégiques. Cette organisation favorise l'appropriation du PEDT par l'ensemble des partenaires et renforce la dynamique coopérative.

Chaque année, un bilan global du PEDT est réalisé en CoPil : il dresse l'état d'avancement des objectifs, met en évidence les réussites et identifie les pistes d'amélioration. Ce bilan constitue ensuite la base pour actualiser les actions, ajuster les priorités et prévoir les ressources nécessaires pour les années suivantes. Il permet aussi de communiquer auprès des familles et des partenaires institutionnels sur les avancées du projet et de valoriser l'investissement collectif.

En structurant ainsi son dispositif d'évaluation, le PEDT de Jouques s'assure de rester vivant et pertinent, capable d'évoluer avec les besoins des enfants, des familles et du territoire, et de garantir dans la durée la qualité des services éducatifs proposés.



Organisation et mise en œuvre

- Organisation des temps éducatifs et journées types
- Encadrement et qualifications
- Inscriptions, communication aux familles et politique tarifaire

Organisation des temps éducatifs et journées types

Le PEDT de Jouques articule les différents temps éducatifs – scolaires, périscolaires et extrascolaires – pour assurer une continuité pédagogique et éducative tout au long de la journée et de l'année.

Périodes et horaires d'ouverture de l'ALAE / ALSH / Espace jeunes

L'espace jeunes (Mercredi, vendredi, samedi et vacances scolaires) :

Périodes scolaires :

Mercredi : 12h45/19h

Vendredi (1 sur 2) : 18h/22h

Samedis (1 sur 2) : 14h/19h

Vacances :

Du lundi au Vendredi : 14h/19h

Fermeture : Deux semaine durant les vacances de Noël

ALAE (matin et soir, du lundi au vendredi : environ 133 primaires et 71 maternelles) :

Fonctionnent tous les jours de classe

Le matin : 7h15 – 8h30 Le soir : 16h30-18h30

Le midi : 12h – 14h (temps géré par la municipalité)

Les enfants sont accueillis dans les locaux des accueils de loisirs.

L'ALSH (Mercredi et vacances scolaires : environ 120 primaires et 73 maternelles) :

Les mercredis des inscriptions à la ½ journée sont possibles

Accueil échelonné de 7h30 à 9h30

Accueil ou départ échelonné de 11h30 à 12h Accueil ou départ échelonné de 13h00 à 14h

Départ échelonné de 16h30 à 18h30

Fermeture : Deux semaine durant les vacances de Noël

L'organisation de la journée type en ALSH à Jouques, illustrée ci-dessous, montre comment chaque moment est conçu comme un véritable temps d'animation éducatif. La journée débute par un temps d'accueil échelonné permettant aux enfants d'arriver progressivement et de s'installer dans un cadre calme et sécurisant. Suivent de larges plages d'activités le matin et l'après-midi (jeux, ateliers manuels, découvertes sportives,

culturelles ou environnementales) qui favorisent l'autonomie, la créativité et la socialisation. Des moments structurants, comme le repas, le goûter et le temps calme, rythment la journée et contribuent à l'équilibre, à l'hygiène de vie et au bien-être des enfants. Enfin, les temps d'accueil du midi et du soir facilitent la transition avec les familles et permettent aux animateurs de transmettre les informations essentielles. Cette organisation progressive et adaptée répond aux besoins physiologiques des enfants tout en offrant des expériences éducatives riches et variées, en cohérence avec les objectifs du PEDT.

A QUOI RESSEMBLE UNE JOURNÉE TYPE DANS NOS SERVICES ?

EXEMPLE DE LA JOURNÉE ALSH

Nous considérons que chaque moment de la journée est un temps d'animation à part entière.



1

7h15 à 9h30 Temps d'accueil et d'information

Arrivée échelonnée des enfants
Au point d'accueil, les animateurs ont pour mission d'informer et d'accueillir les familles et leurs enfants dans les meilleures conditions possibles.
Les animateurs privilégient ce temps d'accueil en mettant en place des petits ateliers ludiques (petits jeux, lecture, dessins...) pour amener l'enfant, le matin à se « réveiller » progressivement, à son rythme.

2

9h30 à 12h00

Temps d'animation

L'équipe d'animation propose des activités ou jeux. Ils ont une fois par semaine (vacances) à choisir par eux même leur activité.
Ils sont en droit d'être sur une activité libre à proximité encadrée par un animateur une fois leur activité initiale finie, à l'extérieur ou à l'intérieur.
Ainsi, les enfants peuvent se projeter de manière régulière tout au long de la journée.
L'objectif est aussi de permettre à l'enfant dans des domaines particuliers (sportifs, culturels, expression artistique...)

4

12h00 Repas

« Le temps de repas est un moment de convivialité axé sur le partage »
C'est un temps qui permet aux enfants de discuter et d'échanger entre enfants et adultes ou d'enfants à enfants et conjuguer ainsi « les mets et les mots » à la bouche !
Il peut en découler des sujets de discussion afin d'amener les enfants à échanger et à débattre.
Il permet l'apprentissage de l'autonomie et la sensibilisation à l'hygiène corporelle et alimentaire.

3

11h30 à 12h00 Temps d'accueil de la demi-journée

5

13h30 à 14h00 Temps d'accueil de la demi-journée

6

13h00 à 14h00 Temps Calme

(lecture, jeux calmes)
Il peut se formaliser par des tapis et coussins au sol, la mise à disposition de livres, la relaxation, le dessin etc. Il peut se faire également à l'extérieur autour de petits jeux calmes par exemple. Les contenus évoluent en fonction des besoins des enfants.

7

14h00 à 16h00 Temps d'animation

8

16h00 / 16h30 Goûter

« C'est un moment de retour au calme où la convivialité permet les échanges entre les individus ».
C'est aussi un moment d'évaluation

9

16h30 à 18h30 Temps d'accueil et d'information



REÇU EN PREFECTURE

E&C Grand Sud

Le 19/12/2025

Siège social : 7, rue de la République - 31100 TOULOUSE - SIRET : 479 927 915 000 39

Application agréée E-legalite.com

Tél : 05 62 87 43 43 Fax : 05 62 87 43 44 - email : contact@leccgs.org - www.leccgs.org

21_RP-013-211300488-20251218-125_DEL_202

Encadrement et qualification des équipes

L'encadrement des enfants est assuré par des personnels qualifiés respectant les taux réglementaires fixés par la SDJES, en fonction du type d'accueil (extra-scolaire ou périscolaire).

- Coordinateurs et directeurs (BAFD, BPJEPS, DEJEPS ...) chargés de la cohérence éducative et du suivi des actions.
- animateurs diplômés (BAFA, BPJEPS ...) formés à l'animation et à l'accueil des publics enfants et adolescents.
- Formation continue (interne à LE&C GS) régulièrement mise en place sur des thématiques clés : inclusion, santé et bien-être, citoyenneté, éducation à l'environnement. Ces formations peuvent également être proposés aux partenaires.

Cet encadrement garantit la sécurité, la qualité pédagogique et la diversité des activités proposées.

Inscriptions, communication aux familles et politique tarifaire

La commune de Jouques a mis en place des procédures simplifiées et accessibles pour les inscriptions aux activités périscolaires et extrascolaires. Les familles peuvent ainsi inscrire leurs enfants soit via une plateforme en ligne, soit directement auprès des équipes de direction des structures concernées (ALAE, ALSH, espace jeunes), ce qui facilite les démarches administratives et limite les freins liés à la mobilité ou aux contraintes horaires.

De même, les modalités d'annulations sont définies dans les règlement intérieur et projet pédagogique des différentes structures, et dépendent du service concerné.

L'information est diffusée de manière régulière et diversifiée : lettres d'information envoyées par mail, affichages dans les établissements scolaires et sur les lieux d'accueil, mise à jour du site de la commune. Cette communication anticipée des programmes d'activités permet aux familles d'organiser sereinement leur emploi du temps et de mieux accompagner leurs enfants dans leurs choix d'activités.

Dans le même esprit, la politique tarifaire de la commune est conçue pour permettre l'accès du plus grand nombre aux activités éducatives et de loisirs. Les tarifs sont modulés en fonction du quotient familial et des ressources des ménages, et des dispositifs spécifiques de soutien sont prévus pour les familles rencontrant des difficultés financières. Cette approche vise à garantir l'égalité des chances et l'inclusion de tous les enfants, en cohérence avec les valeurs du PEDT et les objectifs d'équité éducative sur le territoire communal.

Annexes

- Exemples de programmes d'activités
- Guide des associations
- Projet pédagogique ALSH
- Charte qualité Plan mercredi
- Powerpoint de présentation du PEDT
- Présentation de la construction du PEDT :
<https://prezi.com/view/YWgIbBarqPznuu888zcx/>